

FONDS GMD

Appel à projets 2026 :

« Un chez-soi pour toutes et tous ! »

Accès au logement pour les jeunes adultes en situation de sans-abrisme ou mal logement.

Cet appel à projets offre un soutien financier aux organisations qui **accompagnent des jeunes vers un logement stable**. Si le dossier de candidature est approuvé, l'organisation mettra en place, grâce au soutien accordé, un fonds de rotation ayant pour objectif de financer **des garanties locatives, les premiers mois de loyer ou des kits d'installation pour les jeunes adultes**.

Les dossiers soumis doivent répondre aussi précisément que possible aux critères suivants :

Critères de recevabilité

- L'initiateur du projet est une organisation qui travaille pour et avec des jeunes et jeunes adultes vulnérables ;
- L'organisation introduisant la demande dispose du statut d'ASBL ou conclut, pour le projet soumis, un partenariat avec une autre organisation disposant du statut d'ASBL
- Le dossier de candidature est complété intégralement, introduit dans le délai prévu et dans l'une des langues nationales ;
- L'organisation candidate a son siège social en Belgique et réalise le projet dans une commune ou une ville belge ;
- Les activités de l'organisation sont de nature non commerciale ;
- Le projet doit être lancé dans les six mois suivant l'approbation formelle.



Géré par la
Fondation
Roi Baudouin

Rue Brederode 21
1000 Bruxelles
T +32 2 500 4 555

info@kbs-frb.be
kbs-frb.be

Critères de sélection

- L'organisation candidate doit disposer d'une expérience dans **l'accompagnement** de jeunes se trouvant dans une phase transitoire de leur vie (p. ex. jeunes sortant d'institution, MENA, ...).
- Les jeunes pouvant bénéficier du fonds de roulement doivent être logés auprès d'un partenaire **externe** privé ou public, mais doivent continuer à être **accompagnés** pendant une période plus longue par l'une des organisations (partenaires).
- L'organisation candidate travaille de préférence en **partenariat** avec d'autres organisations au niveau local ou provincial. Ce partenariat existe déjà et des réalisations peuvent être démontrées. Idéalement, ce partenariat dépasse différents secteurs.
- Les organisations candidates disposent d'une vision claire concernant :
 - la manière dont les moyens peuvent être utilisés pour prévenir et/ou lutter contre le **sans-abrisme et le sans-logement chez les jeunes adultes** ;
 - la **manière** dont les moyens destinés aux premiers mois de loyer / kits d'installation / garanties locatives seront mobilisés de manière **complémentaire** aux dispositifs existants ;
 - les **critères** permettant aux jeunes accompagnés d'y avoir accès ou non ;
 - l'**impact** escompté sur la vie des bénéficiaires ;
 - la mise en place **concrète** du fonds de rotation ;
- L'organisation dispose de la capacité nécessaire pour mettre en place un fonds de **roulement**.

Le jury veillera à une **bonne répartition géographique** sur l'ensemble du territoire belge.

Le jury se réserve le droit d'adapter le montant demandé en fonction du budget disponible.



Géré par la
Fondation
Roi Baudouin

Rue Brederode 21
1000 Bruxelles
T +32 2 500 4 555

info@kbs-frb.be
kbs-frb.be